



Communiqué de presse du 7 octobre 2019

Salaire infirmier : le Premier Ministre se moque des infirmières avec sa fakenews

Sous effectifs, manque de lits, salaires : en 2019, 1200 conflits et luttes menées dans les établissements de Santé qui touchent tous les secteurs (urgences, EHPAD, psychiatrie,...). Cela rend d'autant plus inadmissible la grosse fakenews du Premier Ministre Edouard Philippe dans le "journal du dimanche" JDD du 05.10.19 : **"une infirmière débutante à l'hôpital, c'est 200 euros de plus par mois depuis le début du quinquennat"**.

<https://www.lejdd.fr/Politique/edouard-phi-lippe-au-jdd-apres-lat-ta-que-de-la-pre-fec-ture-nous-res-ser-rons-les-maillles-du-filet-3923720>

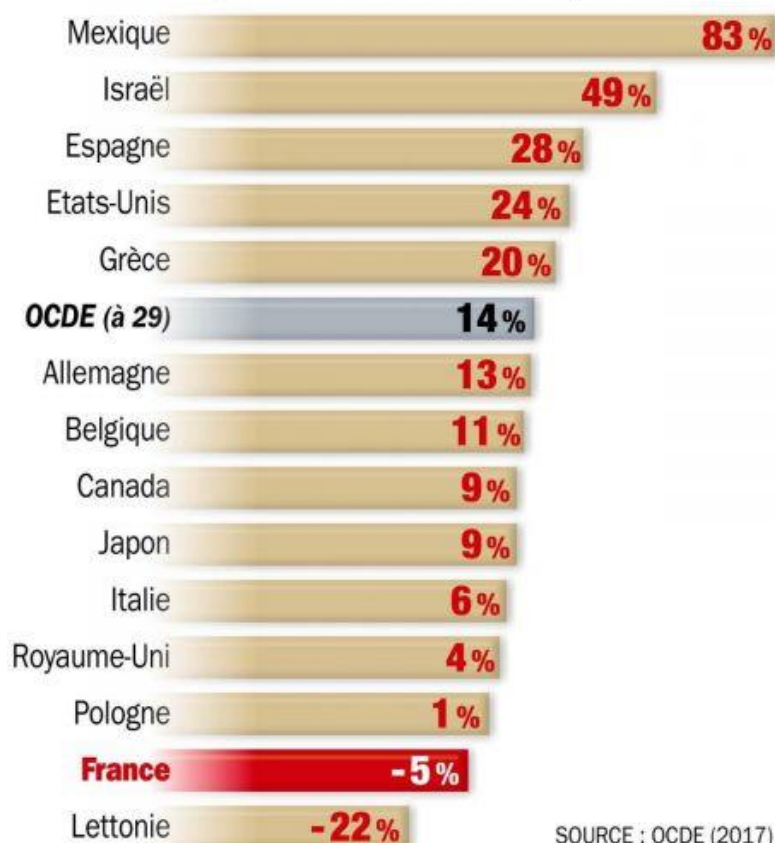
Le protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations **PPCR** voit une évolution des grilles indiciaires sur plusieurs années. **Pour ce qui est de l'infirmière débutante**, au premier échelon de l'IDE en catégorie A (ISGS), l'indice majoré (IM) est passé de 373 en 2017 (sans aucune évolution en 2018) à 388 en 2019, donc 15 points à 4,68 soit **70 euros brut/mois en plus**.

Pour Thierry Amouroux, le porte-parole du Syndicat National des Professionnels Infirmiers (SNPI CFE-CGC), « *Passons sur le fait que le protocole PPCR est antérieur à l'élection du Président Macron, et que la seule contribution du Gouvernement d'Edouard Philippe a été de geler l'application du décret en 2018, décalant tout d'une année, ce qui a dégradé encore le pouvoir d'achat des professionnels.*

« *La réalité montre que l'évolution est bien loin des 200 euros évoqués par le Premier Ministre ! Pour la majorité des infirmières, l'évolution de 2017 à 2019 correspond à une aumône de 2 points d'indice (9 euros brut, du 5ème au 8ème échelon) !* »

« *Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des infirmiers est au-dessus du salaire moyen de l'ensemble des travailleurs de son pays. 24^{ème} sur 29, la France est la seule exception du G20. Avec un diplôme équivalent à une licence (trois ans d'études) et des conditions de travail très exigeantes, les 500.000 infirmiers hospitaliers français perçoivent une rémunération inférieure de 5% au salaire moyen en France. En Allemagne, un infirmier gagne 13% de plus que le salaire moyen, en Espagne 28% de plus.* »

**Rémunération des infirmiers hospitaliers
par rapport au salaire moyen dans chaque pays
(tous secteurs confondus)**



Pour les infirmières de l'hôpital, aux échelons suivants, l'évolution de 2017 à 2019 :

2ème : de IM392 à IM395, 5 points, soit + 23 euros brut

3ème : de IM412 à IM416, 4 points, soit + 19 euros brut

4ème : de IM434 à IM437, 3 points, soit + 14 euros brut

5ème : de IM467 à IM469, 2 points, soit + 9 euros brut

6ème : de IM498 à IM500, 2 points, soit + 9 euros brut

7ème : de IM519 à IM521, 2 points, soit + 9 euros brut

8ème : de IM539 à IM541, 2 points, soit + 9 euros brut

9ème : de IM562 à IM565, 3 points, soit + 14 euros brut

Source :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032551889&dateTexte=&categorieLien=id>

Plus de détails sur les grilles de salaires des infirmières :

<https://www.syndicat-infirmier.com/Grilles-salaires-infirmiers-a-l-hopital-en-2019.html>